



## DECEMBRE N°106

L'Estafette a pour but de donner des informations qui peuvent être utiles à toute la communauté des écoles militaires de Saumur (personnels militaires, civils de la Défense et familles).

A ce titre, vous pouvez proposer toutes les informations que vous souhaitez porter à la connaissance de tous : activités, fonctionnement des clubs CDSF, informations générales sur Saumur, sa garnison, sa région, etc...

### **Pour être publié, rien de plus simple !**

Il vous suffit de transmettre votre article ou votre brève par mail à la cellule communication des EMS :

- le sous-lieutenant Mélodie Bavard : [melodie.bavard@intradef.gouv.fr](mailto:melodie.bavard@intradef.gouv.fr)
- Monsieur Philippe d'Agostino : [philippe.d-agostino@intradef.gouv.fr](mailto:philippe.d-agostino@intradef.gouv.fr)

### **Attention ... !**

Chaque article ou brève devra être illustré d'une image format JPEG de bonne qualité. Cette dernière devra être transmise en pièce jointe uniquement.

Alors tous à vos claviers.





### La réserve, vous connaissez ?

Depuis les événements de fin 2015 (Bataclan), la réserve a le vent en poupe ; en revanche, elle est encore méconnue, même parmi le personnel qui la côtoie au quotidien. Pour mieux la connaître, trois étapes me semblent utiles : d'abord, acquérir les incontournables basiques ou prérequis ; ensuite, les paramètres dimensionnant permettront réellement d'affiner les connaissances ; enfin, l'approche humaine au travers d'un avis personnel complétera avantageusement le sujet.

#### La réserve opérationnelle, qu'est-ce que c'est ?

Connaître les basiques met le pied à l'étrier ! La réserve opérationnelle de niveaux 1 et 2 (RO 1 et 2) constitue la quasi-totalité de la réserve (98%). Le niveau 1 (25%) est une réserve d'emploi qui porte l'uniforme : elle a les mêmes devoirs et droits que l'active, en particulier la solde ; c'est la réserve que vous croisez aux écoles militaires de Saumur (EMS). Le niveau 2 (> 70%) est une réserve de disponibilité ; c'est la « réserve de la RO 1 » : elle correspond aux actifs quittant le service et soumis à une disponibilité pendant 5 ans (convocation 5 jours maximum par an et mobilisation possible sur décret).

La limite d'âge de la RO 1 est de + 5 ans par rapport à celles de l'active. Chaque RO 1 signe un contrat d'ESR - Engagement à Servir dans la Réserve - de 1 à 5 ans. Un cadre titulaire de la PAGES<sup>1</sup> ne peut être ni RO 1 ni être convoqué en RO 2. Trois origines arment la RO 1 : ex active (70% chez nous), ex contingent (10%) et civils (20%) qui doivent effectuer une Formation Militaire Initiale de Réserve (FMIR) de 13 jours pour s'engager. Les RO 1 effectuent annuellement de 10 jours (le minimum pour qu'un contrat soit rentable) à 90 jours d'activité.

Il existe 2 types de RO 1 : en régiment, on parle alors d'Unités d'Intervention ou Spécialisée de Réserve (UIR ou USR) et dans les formations comme les organismes de formation, de Complément Individuel (CI). La RO 1 est la plus connue des réserves, celle qui œuvre à SENTINELLE et dont les médias parlent.

#### Et la réserve citoyenne ?

La réserve citoyenne (RC) compose le 2<sup>ème</sup> volet (2%) : c'est une réserve d'initiative (force de proposition) et/ou de sollicitation (mission donnée par l'AMR<sup>2</sup>). Elle ne porte pas l'uniforme et arbore un insigne (vert pour l'armée de Terre) avec un grade honorifique qui ne permet pas de commander. L'agrément est renouvelable et dure 3 ans, sans limite d'âge. Certains grades dits « *ad honores* » n'existent pas : caporal-chef, adjudant-chef, major et capitaine. La RC est totalement bénévole. Sa mission principale est le rayonnement (ambassadeur du milieu militaire) mais aussi, comme aux EMS, elle peut tenir un emploi réel de bénévolat dans les musées. Les Correspondant Réserve Entreprise Défense (CRED) peuvent être des RC, jouant un rôle interface entre l'entreprise et l'employé ESR. On pourrait dire que la RC, c'est un peu le service communication de la réserve.

<sup>1</sup> Prime d'Accès au Grade Supérieur

<sup>2</sup> Autorité Militaire de Rattachement (chez nous, le CFA)



Acquérir les paramètres dimensionnant permet de comprendre les procédures de la réserve. Les effectifs sont le premier étage de la fusée : plus ils sont importants, plus on peut réaliser d'activités ! Depuis deux ans, ils n'ont cessé d'augmenter (pour l'armée de Terre, ils étaient 15 000 en 2015 et 21 000 en 2017). Ceux des EMS ont suivi la même pente exponentielle (110 en 2015 ; 145 aujourd'hui) soit plus du quart du personnel des Ecoles ; cette progression se stabilisera en 2019 où le volume final national est fixé à 24 000 personnels. La fidélisation reste néanmoins la priorité des priorités dans un monde civil marqué par le « zapping » et l'effet de mode.

Sans budget, pas de réserve ! Ce budget permet de solder chaque RO 1 après chaque convocation. Aux EMS, le Bureau Réserve, en la personne du major Tony et de M<sup>me</sup> Pascale, réalise par an près de 4 500 actes administratifs pour solder la RO 1. La procédure est précise et rigoureuse : établissement des NPJA Nombre Prévisionnel de Jours d'Activité (NPJA), affectation d'une Enveloppe Initiale (EI), réalisation d'un Plan d'Emploi des Ressources (PER), validation des convocations, signature des états de paiement et enfin rentrée dans CONCERTO, le logiciel de gestion de la direction des ressources humaines de l'armée de Terre.

L'emploi majoritaire de la RO 1 EMS est la formation ou l'appui à la formation, en particulier en étant opérateurs ou animateurs (70 sur 145) au CSO - Centre de Simulation Opérationnel, correcteurs à l'école d'état-major, ou instructeurs spécialisés. Pour la première fois, les EMS participeront fin 2017 à une mission SENTINELLE à PARIS ; cette mission sera reconduite et amplifiée en 2018.

Les subtilités de la réserve ne peuvent s'apprécier qu'en connaissant leur façon de travailler. J'ai coutume de dire que les réservistes sont à l'Armée ce que sont les grands parents à la Famille : ils sont en 2<sup>ème</sup> rideau, plutôt chargé d'apporter une aide, un service et surtout une motivation indéfectible. Attention, ce n'est pas exclusivement une question d'âge - bien que la plupart des réservistes soient relativement âgé, un RO 1 peut s'engager dès 17 ans - mais d'employabilité et de responsabilité. Le réserviste agit toujours en complément et sous les ordres d'un employeur d'active comme les grands-parents respectent la façon que les parents ont d'éduquer leurs enfants.

Les réservistes (RO 1 et RC) sont actuellement indispensables au fonctionnement des organismes militaires et sont presque devenus le recours utile lorsque l'active peine. La réserve, c'est donc avant tout un état d'esprit ! Il faut être volontaire et surtout disponible, d'où certaines difficultés pour ceux qui mènent de front une activité professionnelle civile, une responsabilité familiale et une présence significative au sein de la réserve ! Chapeau à eux !

La réserve a de beaux jours devant elle. On pourrait même dire qu'elle s'active, c'est-à-dire qu'elle travaille certes et rend les meilleurs services, mais surtout qu'elle apporte sa touche personnelle de professionnalisme et d'engagement. C'est assurément le plus beau des compliments que l'on puisse lui faire !



## La réserve opérationnelle mise à l'honneur aux écoles militaires de Saumur

**Vendredi 17 novembre a eu lieu la journée de la réserve opérationnelle aux écoles militaires de Saumur (EMS). Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur ces hommes et femmes qui renforcent notre armée et sans lesquelles nous ne pourrions remplir nos missions.**

Entourés de l'ensemble du personnel des EMS, ils étaient environ 60 réservistes opérationnels à se réunir sur la cour d'honneur des écoles ce matin-là. Si cette activité avait pour objectif de mettre à l'honneur nos réservistes, il s'agissait également d'une journée d'information et de cohésion. Ainsi après une cérémonie durant laquelle des officiers et sous-officiers de la réserve furent décorés, l'ensemble des participants se sont dirigés vers le mess pour un café d'accueil suivi d'une matinée de présentations sur le thème de la réserve.

### Liste des décorés :

- ◆ Médaille de Défense Nationale argent :
  - ◇ Lieutenant-colonel Luc
- ◆ Médaille de Service Militaire Volontaire argent :
  - ◇ Adjudant-chef Rémi
- ◆ Médaille de Service Militaire Volontaire bronze :
  - ◇ Capitaine Thierry
  - ◇ Major Tony
  - ◇ Major Michel
  - ◇ Adjudant-chef Gilles





## Les écoles militaires de Saumur accueillent les réservistes citoyens du grand Ouest

Après une journée d'information et de cohésion pour les réservistes opérationnels des écoles militaires de Saumur (EMS) vendredi 17 novembre, ce sont les réservistes citoyens de la région Ouest qui ont été mis à l'honneur une semaine plus tard, le vendredi 24 novembre, aux EMS.

### Réservistes citoyens : les « passeurs de l'esprit de Défense »<sup>1</sup>

Près de 150 réservistes citoyens venus de l'ensemble du grand Ouest étaient rassemblés aux Écoles Militaires de Saumur. À l'initiative du général de corps d'armée Jean-François Parlanti, officier général de la Zone de Défense Ouest, cette journée a été l'occasion de mettre à l'honneur celles et ceux qui servent pour renforcer le lien entre l'Armée et la Nation. Issus de divers milieux professionnels et associatifs, ces ambassadeurs de l'esprit de Défense ont également pu développer leurs connaissances du milieu et échanger avec la communauté militaire.

En tout et pour tout, ce sont plus de 200 réservistes qui se sont réunis aux écoles militaires de Saumur au mois de novembre : 60 vendredi 17 novembre pour la réserve opérationnelle travaillant aux EMS, et près de 150 le 24 novembre pour les réservistes citoyens issus de la région Ouest.



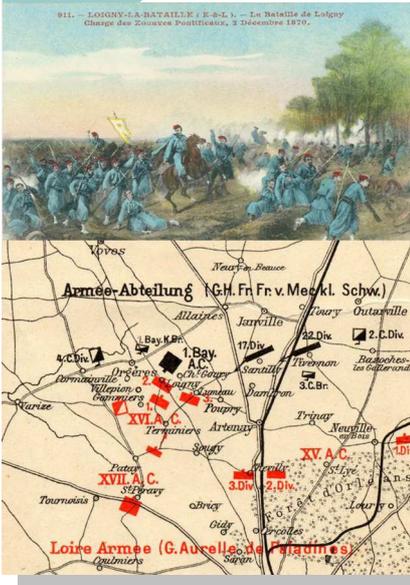
<sup>1</sup> Citation du général de corps d'armée Jean-François Parlanti, officier général de la Zone de Défense Ouest, à l'occasion de la journée de la réserve citoyenne du 24 novembre 2017



## 2 décembre, une autre commémoration...

La date du 2 décembre a son renom, celui de la commémoration de l'illustre bataille d'Austerlitz en 1805. Plus proche de nous dans le temps et l'espace, le 2 décembre est également ce jour de 1870 où, au nord d'Orléans, des soldats français ont fait preuve d'une égale bravoure, pour défendre le sol de leur Patrie.

### LE CONTEXTE : LA DEFAITE DE 1870



Au cours des années 1860, la Prusse du Chancelier Bismarck et du Roi Guillaume devient l'une des principales puissances du continent européen. Bismarck porte un projet politique clair : réaliser l'unification allemande autour de la couronne de Prusse. Pour cela il souhaite provoquer une guerre contre la France afin de rallier l'ensemble des États Allemands. La guerre éclate le 19 juillet 1870. En seulement six semaines, l'armée de Napoléon III – mal préparée – est anéantie. Le 2 septembre, Napoléon III est capturé lors de la bataille de Sedan. C'est la fin du 2<sup>nd</sup> Empire. Les républicains profitent de la vacance du pouvoir, Napoléon III est déchu et la République est proclamée le 4 septembre au balcon de l'hôtel de ville de Paris. Aussitôt, un Gouvernement de la Défense nationale est formé et décide de poursuivre la guerre. De son côté, l'état-major prussien ordonne le blocus de Paris. Partout en province des armées se forment pour libérer Paris.

Au sud d'Orléans, Léon Gambetta crée l'Armée de la Loire. Après quelques succès encourageants, l'armée aux ordres du général d'Aurelle de Paladines reprend Orléans aux Prussiens puis se dirige vers Paris. Le soir du 1<sup>er</sup> décembre 1870, face aux Prussiens qui continuent d'entraver sa progression, elle s'arrête près d'un petit village beauceron : Loigny, à une quarantaine de kilomètres au nord de la ville de la Pucelle, et non loin de Patay où elle s'illustra en 1429.

### LA BATAILLE DE LOIGNY DU 2 DECEMBRE 1870

Le matin du 2 décembre 1870, par – 20°C, les troupes françaises se lancent à l'assaut des positions prussiennes du secteur. La lutte reste indécise, la ligne d'engagement s'étire d'Arténay à Orgères-en-Beauce. 40.000 français sont face à 35.000 confédérés. Malgré leur vaillance, les combattants français sont repoussés à la fin de la matinée. Un petit groupe de soldats français dirigés par le commandant Fouchier reçoit l'ordre de se réfugier dans le cimetière de Loigny pour retarder l'avancée prussienne.

En début d'après-midi, le XVII<sup>ème</sup> corps du général de Sonis<sup>1</sup> est envoyé en renfort et apparaît sur le champ de bataille. Le général fait déployer son artillerie. Pour la première fois de la journée, les canons français répondent aux Prussiens. Vers 16 heures, le feu de l'artillerie ennemie provoque un vent de panique dans les rangs français. De nombreux soldats fuient et laissent le reste de l'armée sans protection. Pour empêcher l'anéantissement, le général de Sonis charge à la tête de ses hommes vers Loigny. Les troupes prussiennes sont bousculées, ce qui permet au reste de l'armée de se retirer sans pertes. Le soir de la bataille, près de 9000 tués ou blessés gisent sur le champ de bataille, parmi lesquels le général de Sonis, qui restera la nuit à agoniser avec et au milieu de ses hommes et sera amputé d'une jambe des suites de cette bataille.

<sup>1</sup> Au sein de son Corps, combattent 300 Volontaires de l'Ouest, soldats français qui s'étaient engagés dans les rangs des Zouaves Pontificaux et qui ont été renvoyés par le Saint-Siège après la chute de Rome le 20 septembre 1870. A leur tête, un certain Charrette, petit-fils du général vendéen.



## LOIGNY AUJOURD'HUI

Après 4 années de travaux, le musée de la Guerre de 1870 à Loigny a été inauguré en présence du Général Puga le 7 octobre 2017. Au sein d'une nouvelle scénographie, uniformes, casques, fusils, objets personnels, replongent le visiteur dans ce pan méconnu de l'histoire. Ouvert du 1er avril au 31 octobre, il ouvre néanmoins ses portes le 1er dimanche de décembre lors de la commémoration annuelle de la bataille du 2 décembre. Ce dimanche-là, a lieu tous les ans une cérémonie militaire à Loigny, en présence du général commandant la RTNO et du préfet de département (ou leurs représentants), suivie d'une messe et d'un repas regroupant officiels, amis de Loigny, et passants d'un jour.

### ◆ **Musée de la guerre de 1870 :**

Place du 2 décembre 1870

28140 Loigny-la-Bataille

Tél. : 02/37/36/13/25

Courriel : [contact@museedelaguerre1870.fr](mailto:contact@museedelaguerre1870.fr)

### ◆ **Association des amis de Sonis-Loigny :**

23, rue du Général de Sonis

28140 Loigny-la-Bataille

Contact au secrétariat de l'association auprès de M.Gaujard : [f.gaujard@live.fr](mailto:f.gaujard@live.fr)



## Les lieutenants de l'école de cavalerie à Mourmelon



C'est sous ses camaïeux d'automne et par une météo estivale que le camp de manœuvre de Mourmelon a accueilli les lieutenants de la DA. Manœuvre d'une quinzaine de jours au terme duquel les lieutenants se sont vus attribués la mention chef de patrouille estampillée dans leur carnet de combat, dans le cadre de leur formation.

Dans la continuité du camp de Fontevraud, les lieutenants ont poursuivi leur formation de chef de patrouille en insistant sur la tactique, tout en profitant des moyens taille XL fournis par le 3<sup>ème</sup> escadron du 501<sup>ème</sup> Régiment de chars de combat, unité partenaire pour ce camp : chars Leclerc et VBL.

Une mise en situation grandeur nature qui a exigé de la part des lieutenants une grande implication et une attention particulière dans les ordres donnés et les missions effectuées, bénéficiant de la riche expérience de l'escadron de combat. Les lieutenants ont par ailleurs pu constater toute la rusticité, la rapidité d'action et l'efficacité de ces machines de guerre en patrouille mixte ou XL, suscitant l'admiration et faisant naître des vocations chez les jeunes cavaliers voulant dompter leur nouvelle monture.



Alliant à la fois puissance de feu et vitesse, les patrouilles mixtes nécessitent de la part des lieutenants une rapidité de réflexion, d'exécution et une anticipation sur l'action future à mener. Jongler entre dextérité intellectuelle, réactivité face à l'imprévu et capacité à être force de proposition pour le chef est le nouveau jeu du lieutenant de cavalerie.

Mourmelon fut donc l'opportunité pour tous les lieutenants de découvrir l'esprit d'équipage qui règne au sein du char, de renforcer la cohésion de la division au cours de challenges sportifs, ou autour de la traditionnelle popote à la tombée de la nuit. Mais Précédée de la participation aux journées de la Cavalerie à Paris, d'une visite du Service Historique de la Défense à Vincennes, et de celle du musée de Meaux sur la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, cette période aura aussi marqué chacun des lieutenants par le rappel des traditions



chères à la cavalerie, telles celles du 8<sup>ème</sup> Hussard renaissantes dans la cours des invalides le 9 octobre : *l'officier chevauchant sur sa monture à la conquête des grandes plaines, fier, à l'image de ses anciens.*



## Adoubement des lieutenants

**Quelques jours à peine après leur retour du camp de Mourmelon, où les lieutenants de la DA ont été formés au combat blindé et réalisé leurs premiers tirs au canon de 120mm du char Leclerc, s'est déroulée la cérémonie de l'adoubement, à la nuit tombée, sur la pelouse de la cour des cadets.**

Dans la soirée du vendredi 27 octobre, les lieutenants et sous-lieutenants de la 2<sup>ème</sup> division d'instruction de l'école de Cavalerie, sont entrés dans la grande famille des officiers de cavalerie.

La nuit précédente, ils avaient veillé l'étendard de l'école dans le péristyle. Le grand soir, en le voyant défiler devant eux porté par un cavalier à cheval entouré de sa garde, les lieutenants lui ont rendu les honneurs, avant de déposer un genou en terre.

Puis, d'un geste assuré, chaque parrain a posé la lame de son sabre sur l'épaule de celui dont il avait la charge.

Ces officiers, tous issus de l'arme, de lieutenant jusqu'à général, ont été choisis par les lieutenants pour leur donner symboliquement leur nouveau statut. Anciens sous-officiers de l'arme blindée ou jeunes élèves fraîchement sortis de des écoles de Coëtquidan, tous sont désormais pleinement devenus des officiers de cavalerie.

Par ce geste chevaleresque, les futurs chefs de peloton ont accepté de faire leurs les valeurs qui animent l'esprit cavalier depuis des siècles : audace, initiative, courage et panache.

Ce sont ces vertus que les lieutenants ont voulu célébrer, de retour au garde à vous, en chantant les combats et le sacrifice glorieux des cadets de Saumur en 1940.

Près de 80 ans plus tard, en bottes, éperons et képi bleu, ils ont toujours l'allure de leurs aînés... Habités par les mêmes idéaux, ils en ont aussi la ferveur !



À l'issue de la prise d'arme, les participants et leurs invités se sont retrouvés au manège Kellermann, superbement décoré pour l'occasion, pour une soirée dansante.

Cette journée restera à présent gravée d'un souvenir indélébile dans la mémoire de tous les lieutenants à présent adoubés.



## L'EO1 de la 2<sup>ème</sup> DI : Ciel clair, mer calme... !

C'est au retour des permissions de la Toussaint que la division d'application des lieutenants, a passé ses premières épreuves opérationnelle marquant la fin de la première phase de la formation à la DA : le tronc commun Leclerc niveau 7<sup>1</sup>. C'est ainsi que le mardi 7 octobre au soir, après une courte phase d'examens écrits, les premiers lieutenants sont partis sillonner les routes Saumuroises par groupes de 4. Toute la DA était en alerte 1h, attendant fébrilement l'appel de leur brigadier sonnait le départ vers des ateliers répartis entre le camp de Fontevraud ainsi que les Ecoles Militaires de Saumur.

De jour comme de nuit, sous la pluie comme le soleil (rare pour les plus chanceux), en passant par le tir, le simulateur Leclerc, ou l'atelier interarmes, ce rallye d'une durée de 42h avait pour but d'évaluer chaque stagiaire sur tous les savoir-faire acquis au niveau chef d'engin. Cavalerie oblige, le savoir être de l'officier n'est pas resté en marge grâce à différents ateliers montés tant par les capitaines du CFCU que par les commandants de brigades de la DA. Confronté aussi bien à des cas concrets de commandement qu'au dressage d'une table à la française, le lieutenant était interrogé et évalué sur toutes les matières étudiées depuis la rentrée du mois d'août.

Le rallye se voulait exigeant tant physiquement que moralement car les ateliers se sont enchaînés en continu, ne laissant aux lieutenants que de rares temps de repos. Les liaisons à moto entre les différents exercices exigeaient aussi une vigilance de tous les instants. Les lieutenants ont ainsi pu se présenter dans les meilleures dispositions au dernier atelier du rallye : la synthèse TIOR marquée par la présence de la section cynophile du 2<sup>e</sup> régiment de dragons. L'exercice, valorisé par une mise en scène mêlant interrogatoire et combat au corps à corps constituait le point d'orgue de ces deux journées d'intense mobilisation.



Avec cet exercice, les lieutenants ont bien pris conscience de l'exigence de leur futur travail de chef de peloton. Commander en situation de fatigue n'a rien d'évident. Rester lucide, calme et compétent lorsque la fatigue se fait sentir, ce qui requiert intuition et sang-froid ; le succès de la mission en dépend.

Le vendredi 10 novembre, les dernières équipes tout juste rentrées, les résultats ont été promulgués par le commandant de Division qui fixait dans la foulée les objectifs pour la deuxième phase du tronc commun, à savoir la formation du lieutenant à la tête d'un peloton.

Le rendez-vous est fixé pour l'EO2 au mois de février... !

<sup>1</sup> Le niveau 7 correspond au niveau de la patrouille char Leclerc ou Véhicule Blindé Léger.



## Exercice ALBION 2017

**Du 1er au 6 décembre 2017, le cours des futurs commandants d'unités (CFCU) de l'école de cavalerie a conduit une action de partenariat soutenue par le 4e régiment de chasseur de Gap tout juste désengagé de l'opération Barkhane. Cet exercice en terrain libre dans la région de Gap et du plateau d'Albion a vu se déployer près d'une centaine d'hommes et une trentaine de véhicules tactiques durant 4 jours d'exercices.**

Le CFCU a pour objectif de former en tactique, logistique et commandement les capitaines s'apprêtant à recevoir le fanion d'une unité élémentaire. Durant les 11 semaines de stage, les capitaines s'entraînent à la manœuvre et au commandement d'un sous-groupement tactique interarmes (SGTIA) à dominante blindé au cours de différents exercices simulés sur la plateforme Romulus des écoles militaires de Saumur (EMS). La brigade logistique forme, pour sa part, les futurs commandants d'escadron de commandement et logistique (ECL), qui arment sur le terrain le train de combat n°2 (TC2). Après 3 exercices simulés, l'action de partenariat a pour but de mettre les capitaines en situation réelle, telle qu'ils la connaîtront dans quelques mois à la tête de leurs hommes.

Chaque jour, quatre capitaines ont conduit une manœuvre tactique ou logistique coordonnée par le CO du 4e régiment de chasseur dans des conditions climatiques délicates après des chutes de neiges importantes. L'exercice ALBION a donc permis l'apprentissage tactique dans une situation concrète confrontant la réflexion et la conduite de la manœuvre aux réalités du terrain et du commandement. L'environnement montagneux s'est montré particulièrement adapté pour faire appréhender aux capitaines les difficultés de la corrélation entre la carte et le terrain ainsi que l'anticipation de la position de leur PC pour garder la liaison en toutes circonstances. L'ensemble de l'exercice s'est déroulé dans un cadre numérisé permettant la mise en œuvre du système d'information régimentaire (SIR). Les capitaines ont également pu profiter de l'appui de cadres venant de régiments de l'infanterie, du génie et de l'artillerie, afin de poursuivre leur apprentissage du dialogue et de l'emploi des renforts interarmes, spécialistes de leur fonction opérationnelle au profit de la mission du SGTIA.



Enfin les capitaines ont pu mesurer l'investissement de l'ensemble des participants dans un contexte de forte activité des régiments de l'armée de terre. En effet, après une période de fort déploiement dans le cadre de l'opération Sentinelle, le CFCU, n'a pu bénéficier ces dernières années de partenariats réguliers. Cet exercice est ainsi un signe tangible de la remontée en puissance de l'entraînement opérationnel de l'armée de terre et de l'effort orienté sur la préparation des forces. Ainsi trois pelotons organiques du 4ème régiment de chasseurs ont bénéficié de cette période pour s'entraîner.



Au terme de ces quatre jours d'entraînement tactique, les capitaines, de retour à Saumur, ont tiré de nombreux enseignements de cet exercice. Ils quitteront les EMS dans quelques jours afin de rejoindre leurs régiments en vue de prendre le commandement d'une unité élémentaire l'été prochain.

CNE Grégoire

3<sup>e</sup> Régiment de Hussards



## Les futurs experts de l'ONU aux EMS.



Le 15 novembre 2017, 17 stagiaires effectuant la formation SGM UNODA (voir aparté ci-dessous) ont bénéficié d'une formation au sein des Ecoles Militaires de Saumur à la demande de la DGRIS (direction générale des relations internationales et de la stratégie). Cette formation permet d'identifier les futurs experts qui serviront de viviers d'investigateurs lors des enquêtes relatives aux allégations d'utilisations d'armes prohibées de nature chimique et biologique.

Le panel international de stagiaires s'est vu offrir, pendant une journée et demie, des formations et démonstrations effectuées par des personnels du CIA NRBC, du 2èRD, du CEERAT et du CFA. Les personnels du CIA et du 2èRD ont procédé à une démonstration de prélèvements sur un obus chimique dans le respect de la chaîne de la preuve. S'en est suivi une démonstration d'investigation d'un laboratoire biologique clandestin complétée par des travaux pratiques de prélèvements sur poudre et liquide. Une formation théorique sur les techniques et moyens de transmission (dirigée par l'officier NEB) a précédé une formation pratique de mise en œuvre de matériels et des techniques de base de communication.

L'école du renseignement de l'armée de terre a clôturé le stage en conduisant une série d'interventions théoriques sur les bases de la communication interpersonnelle (entretien d'un témoin oculaire, langage verbal et non verbal, entretien avec interprètes). Cette formation théorique a été illustrée par une mise en situation des stagiaires sous la forme d'une conduite d'entretien avec interprète auprès d'un responsable d'un camp de réfugiés dans une situation tactique simple.

Toutes les prestations ont été unanimement appréciées et ont permis des échanges fructueux entre instructeurs et stagiaires.

### Le SGM/UNODA (secretary's general mechanism/United Nations office for disarmament affairs) :

Le mécanisme du Secrétaire Général destiné à mener des investigations rapides en cas d'allégations portées à son attention d'emploi possible d'armes chimiques, biologiques et toxines a été développé dans la fin des années 1980. Il peut être initié à la demande de chaque Etat Membre ; le secrétaire Général étant autorisé à procéder aux investigations et à envoyer une équipe chargée de l'établissement des faits sur les sites du présumé incident afin d'en rapporter à tous les Etats Membres. Tout ceci dans le but de prouver de manière scientifique et objective une violation présumée du Protocole de Genève (1925) qui interdit l'utilisation d'armes chimiques et biologiques.





## CSO inter-écoles des 8 et 9 décembre 2017



Tous les ans, l'ensemble des écoles et régiments disposant d'une section équestre se réunissent pour un challenge inter-écoles militaires d'équitation. Cette année, la deuxième étape de ce challenge s'est déroulé les 8 et 9 décembre 2017 au manège des écuycers des écoles militaires de Saumur (EMS).

Le vendredi 8 décembre après-midi, les cadres des sports équestres militaires se sont affrontés sur trois épreuves. La compétition a commencé par de jeunes chevaux de 4,5 et 6 ans, qui ont déroulé un parcours sur des barres d'environ 1 mètre (H0). Dans cette épreuve, trois jeunes chevaux des EMS ont réalisé un parcours sans faute : Bolero et Chronos sous la selle de l'adjudant-chef Emmanuel et Caïd avec le lieutenant-colonel

Maurice. Ensuite, une épreuve à 1 m 10 avec un barrage au chronomètre pour départager les sans-fautes a permis à 29 couples de démontrer aux élèves que leurs instructeurs avait de l'énergie à revendre.

Trois couples des EMS figuraient parmi les 8 premiers appelés à la remise des prix :

- ◆ 1<sup>er</sup> : Maréchal-des-logis Marie avec Ucome
- ◆ 2<sup>ème</sup> : lieutenant-colonel Maurice avec Quatre Amours
- ◆ 4<sup>ème</sup> : lieutenant-colonel Maurice avec Starkof

L'après-midi s'est conclu par le grand prix 1m 20. Treize couples expérimentés étaient au départ et ont offert un spectacle de qualité. Les cinq premiers cavaliers ont ensuite été appelés à la remise des prix. La victoire revient au couple qui avait participé aux jeux olympiques de Londres, à savoir Donatien Schauly et Ocarina. Pour les EMS, le lieutenant-colonel Maurice termine à la 5<sup>ème</sup> place avec Mélissa de Vinébus.



Après un diner décontracté dans la bibliothèque du musée de la cavalerie permettant des échanges forts sympathiques, les instructeurs (hors Sports Equestres Militaires) et les élèves ont pu se retrouver le lendemain, samedi 9 décembre, pour en découdre. L'épreuve du samedi matin était réservée aux instructeurs (hors sports équestres militaires) et aux militaires du rang. Ils étaient 57 couples au départ, 37 cadres et 20 militaires du rang.

Dans ce prix des instructeurs :

- ◆ 1 Couple des EMS figure dans le classement : l'adjudant Frédéric, avec Sacrée de Pascre, classés 7<sup>ème</sup>
- ◆ 2 soigneurs de la section équestre sont classés dans l'épreuve des militaires du rang
- ◆ 4<sup>ème</sup> : seconde classe Wendy avec Résolu
- ◆ 5<sup>ème</sup> : brigadier-chef Stéphane avec Samba



L'après-midi était réservé à l'épreuve des élèves. Quarante couples étaient au départ de cette épreuve, dont la moitié venait du Prytanée national militaire de La Flèche. Nos lieutenants victorieux à Paris étant sur le terrain, les EMS n'étaient représentées que par 4 chevaux prêtés à l'école de Santé. Cette équipe termine 4<sup>ème</sup> derrière trois équipes de La Flèche.

Ce fut un beau week-end de compétition, où une organisation sans faille, grâce à l'implication de toute l'équipe de la section équestre, a permis aux EMS d'accueillir dans d'excellentes conditions la filière des sports équestres militaires et tous les passionnés de ce sport, qu'ils soient élèves ou cadres en école ou en régiment.

Lieutenant-colonel Maurice

## Exercice RENSEX 02/2017 au CEERAT en semaine 47

Le CEERAT a accueilli dans ses locaux l'exercice RENSEX du 20 au 23 novembre 2017. Dirigé par le CRR-FR, appuyé par le Commandement du Renseignement (COMRENS), le bureau d'appui au combat interarmes (BARCIA) du CEERAT a organisé cet exercice qui s'est déroulé au profit du B2 de l'état-major de la 1<sup>ère</sup> division de Besançon et d'un PC de groupement de recherche multicapteurs (GRM). Une équipe d'analystes du Centre de Renseignement Terre (CRT) renforçait également le dispositif.

Basé sur le scénario otanien « SKOLKAN » dont la toile de fond correspond aux pays d'Europe du nord, cet exercice combinait une menace asymétrique et conventionnelle. Cette approche a permis au B2 de la 1<sup>ère</sup> Division de s'acculturer au thème, afin de préparer les exercices BONUS 2017, puis CITADEL GUIBERT 2018. De plus, il a fait appel aux savoir-faire techniques d'analyse renseignement et de gestion des capteurs spécialisés de niveau GRM ou interalliés.

En outre, l'activité a été l'occasion d'accueillir une délégation américaine, composée de membres appartenant au Pentagone et à la 66<sup>th</sup> *Military Intelligence Brigade* basée à WIESBADEN<sup>1</sup>. Cette visite avait pour objectif d'observer l'utilisation des outils numériques dédiés au renseignement en vue d'alimenter des travaux portant sur l'interopérabilité d'échanges de données entre les chaînes US et françaises. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre des accords de partage de renseignements initiés en 2015 et supervisé par le « comité Lafayette<sup>2</sup> ».

Enfin, il convient de noter la présence dès le mercredi 22 novembre du GBR LALANNE, commandant la division renseignement et développement de la connaissance du CRR-FR, venu assister à l'exercice.



<sup>1</sup> La Clay Casern de Wiesbaden abrite principalement l'Us Army Europe / Army Service Component Command, ainsi qu'un certain nombre d'unités subordonnées dont la 66<sup>th</sup> *Military Intelligence Brigade*.

<sup>2</sup> Mis en place après les attentats du 13 novembre 2015 à Paris et à Saint-Denis, le « comité Lafayette » initie un nouvel accord renforçant la coopération et le partage du renseignement d'intérêt militaire entre la France et les Etats-Unis.



## Un nouveau chef au pôle Saumur-Fontevraud : Monsieur Olivier VIALLON



Après avoir effectué des études de droit public et l'institut régional d'administration de Lille (promotion 2000-2001), j'ai commencé ma carrière administrative à Lille, en septembre 2001 au sein de la Délégation Générale pour l'armement en tant qu'adjoint Comptabilités au centre comptabilités-finances du service de la qualité. J'avais, entre autres, la conduite de la mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF).

En 2005, j'ai pris la direction du département liquidation /mandatement à l'Etablissement central de soutien (ECS) de la DGA à Arcueil où j'ai développé des fonctions managériales (32 personnes) et géré un service de pure production (30 000 factures/an- 100M€). En 2007, je suis devenu Chef de la division adjoint Finances Comptabilités au sein du même établissement.

En 2009, j'ai pris le poste d'Administrateur ministériel cartes achats et cartes affaires au sein du Service Parisien de soutien de l'Administration Centrale (SPAC) (Secrétariat Général pour l'Administration (SGA)). Ce poste avait pour objectif de développer les moyens monétiques au sein du ministère, mais également de collaborer à la communauté interministérielle dans le domaine.

A fin 2011, plus de 4000 cartes d'achats ont été déployées et 57 millions d'achats effectués pour plus de 100000 transactions, le ministère de la défense a été récompensé à 2 reprises en 2010 et 2011 pour son action dans le domaine, en même temps 150 cartes affaire ont été déployées auprès de hautes autorités pour leur permettre de payer leurs frais de représentation ou dépenses liées à leurs déplacements.

En 2010, en plus des fonctions d'administrateur ministériel cartes achats, j'ai accepté la fonction de chef de bureau de la dématérialisation et de la gestion numérique toujours au SPAC. A cette occasion, j'ai été chef de projet du SI SILLAGE. J'ai également représenté mon service dans les travaux d'urbanisation des systèmes d'informations que menait le ministère à cette époque.

En 2012, j'ai intégré le service du commissariat des armées (SCA) via le Service Spécialisé de la Logistique et des Transports (SSLT) en tant que chef de la division finances. Poste à nouveau financier, où j'avais à nouveau la charge de l'exécution financière des marchés de transports du ministère (entre 400 à 500M€ pour plus de 100 000 demandes de paiement (DP)). Je gérais 50 collaborateurs.

Enfin en 2017, j'ai accepté de prendre le poste de chef de pôle Fontevraud – Saumur. Ce nouveau challenge m'a particulièrement plu car la mise en place des pôles de commissariat représente la pierre angulaire de la réforme du soutien qu'est en train de mener le SCA. Elle permet au chef de pôle d'être au cœur du dispositif de soutien local et d'avoir de véritables leviers d'action grâce à la subsidiarité ascendante.

### Les missions du chef de pôle s'articulent autour de trois axes :

- ⇒ Etre l'interlocuteur unique de proximité auprès des chefs de formations soutenues ou leurs représentants.
- ⇒ Assurer la maîtrise du plan de charge local et la coordination des activités avec éventuelle régulation inter-site de la production
- ⇒ Mesure de la performance locale

En plus de diriger l'un des premiers pôles de commissariat, je vais également participer en tant que référent pôle au déploiement du concept auprès des différents GS de métropole dans les deux prochaines années, ce qui devrait être passionnant.

Etant originaire du Nord, je ne connaissais pas du tout la région. Ayant été muté hors PAM, la recherche d'un logement a été compliquée mais nous a permis, ma conjointe et moi-même d'en commencer la découverte. Mon intégration a été très bonne aussi bien en interne GS qu'auprès des EMS. J'espère que les prochaines semaines me permettront de mieux appréhender la culture des différents services et ce afin de les servir au mieux.

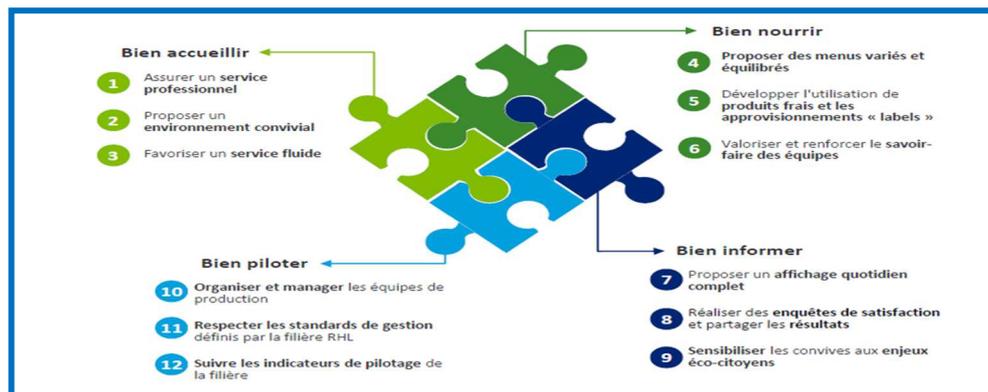
## Le mess récompensé pour la qualité de son service

Le trident essentiel matérialise le résultat de la mise en œuvre de l'offre de service (ODS) restauration définie par le service du commissariat des armées (SCA) depuis 2016. En quelques mots, l'ODS est l'outil normatif de référence de la filière RHL se fondant sur l'unification, l'amélioration et l'exécution des bonnes pratiques « métier » en restauration. Il s'applique à tous les restaurants en self-service, quelle que soit leur taille, pour les prestations régaliennes de service courant. C'est l'exigence du niveau de prestation à atteindre pour répondre aux besoins et aux attentes des convives.

**Aussi, la construction de cette ODS est structurée autour de :**

- ◆ **4 piliers:** Bien accueillir, Bien nourrir, Bien informer et Bien piloter ;
- ◆ **12 engagements ;**
- ◆ **132 items regroupant des attendus** (les normes à mettre en place au sein des restaurants) **et des interdits** (pratiques à proscrire des restaurants).

La mise en application de ces attendus et l'atteinte du degré de maturité suffisant, soit 85% des 132 items, permet l'attribution du trident « essentiel », premier niveau de certification de l'ODS.



Le restaurant de la succursale de Saumur, fort d'une équipe compétente et réactive a su relever ce challenge. La qualité de l'engagement de cette équipe a très rapidement fait montre de résultats probants. Résultats qui ont abouti, après une série d'audit sur une année, en août dernier à l'obtention de ce précieux sésame avec un taux de réussite de 92%.

L'intégralité des acteurs exerçant une fonction et une responsabilité au sein de ce restaurant voit ainsi le fruit de leur travail mis à l'honneur et symbolisé par une certification reconnue par les armées, directions et services. Ce certificat sera pour une durée d'un an le symbole du niveau de qualité des prestations délivrées.





## Notre-Dame de Fatima en visite aux EMS

En 2017, l'Eglise a célébré le centième anniversaire des apparitions de la Vierge Marie à Fatima, au Portugal, du 13 mai au 13 octobre 1917. Ces apparitions occupent une place toute particulière dans l'histoire de l'Eglise. En effet, elles jetèrent une lumière prophétique sur les événements qui allaient bouleverser le XXème siècle, particulièrement l'expansion mondiale du communisme, à partir de la Révolution d'octobre 1917, avec son cortège de persécutions et de désolations, et la deuxième guerre mondiale qui allait ensanglanté le monde une seconde fois de 1939 à 1945.

Outre ces avertissements tragiques à propos des malheurs que pouvaient encourir les hommes à cause de leur dureté de cœur, la Vierge Marie s'est aussi penchée avec compassion sur l'humanité pour lui donner des remèdes. Les principaux d'entre eux sont la prière du Rosaire et la dévotion à son Cœur Immaculé. Cette année, une multitude d'initiatives sont nées pour célébrer dignement ces apparitions, en souligner l'actualité et exhorter les chrétiens à répondre aux appels pressants de leur Mère du Ciel. Parmi elles, le pèlerinage d'une statue de Notre-Dame de Fatima. L'objectif est de la faire passer de famille en famille, de paroisse en paroisse, pour rassembler à ses pieds le peuple des fidèles, afin d'implorer de ses mains d'abondantes grâces de réconfort, de guérison, de piété, de réparation et surtout de conversion. Nous avons voulu que la Vierge Marie fasse une halte d'une semaine aux Ecoles Militaires de Saumur. Elle sera donc présente dans la chapelle saint Georges du 21 au 28 janvier 2018. Nous l'accueillerons avec solennité le dimanche 21 janvier, lors de la messe mensuelle de garnison. Nous vous y attendrons nombreux pour que chaque famille se consacre au Cœur Immaculé de Marie, tant nous sommes conscients que se livre aujourd'hui une bataille infernale contre la famille et le respect de la vie innocente, à travers des lois iniques et des modes de pensée mensongers dont la nuisance ne pourra être neutralisée que par une confiance redoublée envers la puissance d'intercession de Notre-Dame. Ensuite, la statue sera offerte à la dévotion des fidèles pendant toute la semaine. Qui que vous soyez, fidèle ou éloigné de l'Eglise, vous pourrez venir confier à la Vierge Marie toutes vos préoccupations, lui recommander vos intentions et vous décharger de vos fardeaux, parce que c'est une mère compatissante qui ne rejettera jamais celui qui s'adresse à elle avec confiance. Nous lui confierons tous ceux qui, parmi nos camarades, souffrent de la maladie ou de situations personnelles difficiles.

Chaque jour, du lundi au vendredi, le chapelet sera médité à partir de 11h40, juste avant la messe.

Nous espérons que vous viendrez nombreux rendre visite à Notre-Dame de Fatima, qui nous fait l'honneur d'un court séjour aux EMS.

### Prochaines messes de garnison à 10h30 :

- ◆ Dimanche 17 décembre 2017
- ◆ Dimanche 21 janvier 2018

### Sacrements

Pour les baptêmes, confirmations, communions, confessions et mariages, vous êtes invités à solliciter votre aumônier.

Vous pouvez aussi demander à l'aumônier de célébrer des messes à vos intentions particulières.

Aumônier Pierre-Nicolas





**Messes quotidiennes à la chapelle saint Georges**

Lundi : 12h10 (forme ordinaire)  
Mardi : 12h10 (forme extraordinaire)  
Mercredi : 18h30 (forme ordinaire)  
Jeudi : 12h10 (forme extraordinaire)  
Vendredi : 07h15 (forme ordinaire)

**Coordonnées complètes de l'aumônier**

Courriel Internet : [pn.chapeau@hotmail.fr](mailto:pn.chapeau@hotmail.fr)  
Courriel Intranet : [pierre-nicolas.chapeau@intradef.gouv.fr](mailto:pierre-nicolas.chapeau@intradef.gouv.fr)  
PNIA Bureau : 821 492 66 21  
Mobile : 06 67 40 36 37





ACTION SOCIALE  
DE LA DEFENSE

### PRESTATIONS INTERMINISTERIELLES D'ACTION SOCIALE SUBVENTIONS POUR SEJOURS D'ENFANTS

#### 1. **OBJECTIF :**

Participer au financement des frais de séjour des enfants.

#### 2. **BENEFICIAIRES :**

Agents de l'Etat en activité ou en retraite (sans activité) ayant des enfants à charge fiscale.

#### 3. **CONDITIONS D'ATTRIBUTION :**

Enfant à charge de moins de 18 ans au début du séjour.

Les ressources doivent être INFÉRIEURES au Quotient familial (ou RABIPP) fixé annuellement.

**RABIPP**= Revenu brut global – frais de garde – pension déclarée ≤ 10 301 €

Nombre de pers à charge fiscale

Chaque personne compte pour une part. Le parent élevant seul son (ses) enfant(s) compte pour deux parts. Dans le cadre des centres de vacances, des séjours linguistiques ou en maisons familiales organisés par l'IGESA, la subvention est déjà déduite des tarifs proposés.

#### 4. **MONTANTS :**

AGE DE L'ENFANT	FORMULE DE SEJOUR	MONTANTS 2017
Moins de 18 ans	<b>Séjour en centres de vacances avec hébergement</b> Centre de vacances (mini-camp, colonies, camps scouts) Séjour en gîtes d'enfants agréés par la Fédération des Gîtes.	Enfant moins de 13 ans : <b>7,31 € / jour</b> Enfant de 13 à 18 ans : <b>11,06 € / jour</b> Limité à 45 jrs par an / par enfant
Moins de 18 ans	<b>Séjour en famille :</b> Structures ayant un agrément <b>Tourisme Social et Familial</b> ou établissements agréés par la Fédération Nationale des Gîtes de France.	Pension complète : <b>7,69 € / jour</b> Autre formule : <b>7,34 € / jour</b> Limité à 45 jrs par an / par enfant
Moins de 18 ans	<b>Séjour en Accueil de Loisirs Sans Hébergement :</b> Structures agréés jeunesse et sports par la Direction départementale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale.	<b>5,27 € / jour</b> par enfant <b>2,66 € /</b> demi-journée par enfant
Moins de 18 ans en début d'année scolaire	<b>Séjour dans le cadre du système éducatif :</b> Classe de neige, mer, nature ou découverte (pendant la classe).	Séjour d'une durée inférieure : <b>3,60 € / jour</b> Forfait pour 21 jours ou plus : <b>75,74 €</b>
Moins de 18 ans	<b>Séjours linguistiques :</b> Mis en œuvre pendant les vacances scolaires - agréés.	Enfant de - de 13 ans : <b>7,31€ / jour</b> Enfant de 13 à 18 ans : <b>11,07€ / jour</b> Limité à 21 jrs par an

#### 5. **PROCEDURE :**

**S'adresser pour information et dossier**

Antenne d'Action Sociale de SAUMUR – Avenue du Maréchal Foch – 49409 SAUMUR CEDEX

☎ : 02. 41.83.67.03 - 821. 492.67.03

Assistante Sociale : Mme SCHWERTZLER – Mail : dominique.schwartzler@intradef.gouv.fr

Secrétariat : Mme HAINGUE – Mail : catherine.haingue@intradef.gouv.fr

#### **LIENS UTILES :**

**Intradef** : vos services/vie sociale/action sociale

**Internet** : [www.defense.gouv.fr/profils\\_familles/votre\\_espace/memento-de-l-action-sociale](http://www.defense.gouv.fr/profils_familles/votre_espace/memento-de-l-action-sociale)

## L'évasion manquée du détenu Ben Bella

J'ai pris connaissance avec un vif intérêt d'un article paru sous la plume de Henry Dutailly, dans la revue de l'Union Nationale des Combattants (UNC) d'Octobre 2016 et je lui adresse tous mes compliments. Je pense que la suite, un peu rocambolesque, de cette arrestation pourra peut-être vous intéresser. Je me permets d'exposer les faits.

Effectivement, le 22 Octobre 1956, les autorités françaises détournent un avion de Royal Air Maroc avec à son bord notamment Ben Bella et 4 ministres du GPRA (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne). Arrêtés, ils furent d'abord détenus à la prison de la Santé à Paris, puis à l'Île d'Aix. Ils furent ensuite incarcérés à Turquant, sur le Continent, dans un Château spécialement rénové à leur intention et annexe de la Centrale pénitentiaire de Fontevault. Alors que j'effectuais mon service militaire au 584ème Bataillon du Train, à Bordj el Agha, sous les ordres du commandant Pougetmon-père, j'occupais les fonctions de surveillant chauffeur pénitentiaire et faisais la navette entre la Centrale de Fontevault et le Château de Turquant, pour les besoins quasi-quotidiens du détenu Ben Bella et de ses comparses. Un important détachement de la Gendarmerie mobile en assurait la garde.

Je ne le savais pas, bien entendu : mon père était sans faille attaché au devoir de réserve qui lui incombait et je ne pris connaissance que bien plus tard des événements qui vont suivre. Ben Bella et C<sup>ie</sup> étaient des détenus modèles, certes, mais cela n'empêcha pas quand même de vouloir se « faire la belle », comme on dit dans le jargon des prisons. Un organisateur parisien établit un plan d'évasion, de faux vacanciers louèrent une maison proches de Turquant, avec voiture et armement pour assurer la fuite, les contacts entre les détenus et l'organisateur parisien étaient assurés par une visiteuse de prison qui avait été circonvenue pour la circonstance. Le montage financier de l'opération de l'évasion était assuré par le réseau dit « des porteurs de valises » et la technicité mise en place par la 7<sup>ème</sup> Willaya, celle de France. Un plan de caves champignonnières est communiqué aux éventuels fuyards et un accès facile leur est indiqué depuis leur lieu de détention sous le Château. Le jour J et l'heure H sont fixés... Patatra ! La veille de l'opération, un CRS intercepte le conciliabule des détenus lors d'une ronde inopinée ! L'évasion n'aura pas lieu. Ben Bella restera interné jusqu'aux accords d'Evian de 1962, Il sera ensuite nommé Premier Président de la République Algérienne ( 1963-1965). Renversé par le Général Boumedienne, il sera emprisonné par ses anciens frères d'armes, puis exilé jusqu'en 1980 ; il réapparaîtra politiquement en 1990 et décédera le 11 avril 2012 à l'âge de 96 ans.

André Mombrun. Membre de l'association UNC 49 Saumur et Ancien d'Algérie ( 584ème B.T.)

## Les vieux murs de notre chère Ecole...

Quelques temps après l'érection du monument aux morts de la municipalité de Saumur qui associe cavalier et cheval (sous la forme d'une jeune femme ailée, souriante et aérienne, montant en amazone et en croupe derrière un cavalier sur la tête duquel elle dépose une couronne), le prix très lourd payé pendant la Grande Guerre par les officiers de cavalerie (2128 tués sur les champs de bataille sur 6000 officiers mobilisés) fait naître l'idée d'élever un monument national aux morts de cette arme, qui ne pouvait être qu'à Saumur.

Le général de division Aubier, résidant à Paris, président du comité d'érection recueille en quelques temps la somme de 100 000F provenant de différents souscripteurs, d'un don de la Société Hippique Française (SHF) et d'un autre de l'Ecole résultant d'un Carrousel exécuté lors d'un concours hippique en 1924.

C'est en 1925 qu'est érigé le monument aux morts de la Cavalerie que nous connaissons encore aujourd'hui, face à la grille d'honneur, tout au bord de la piste extérieure du Chardonnet. Il est l'œuvre du statuaire Froment-Meurice, sculpteur réputé pour ses bronzes animaliers, et de l'architecte Déchard. Il est dédié « à la mémoire des officiers de cavalerie, des vétérinaires militaires, des sous-officiers, brigadiers et cavaliers morts pour la France » et il sera inauguré le 15 novembre 1925 par le maréchal Franchet d'Espérey.

D'allure classique, le monument se compose d'un vaste ensemble solennel aux colonnades néo-classiques, mais le sculpteur s'en donne à cœur joie dans les détails souvent pittoresques et surprenants, voire parfois kitsch.

Sur la face antérieure d'un portique à quatre colonnes, ressort, en haut-relief, le groupe principal : deux surprenants centaures, portant moustaches et cadettes comme les soldats d'Empire, qui inclinent une couronne tressée de feuilles de chêne et de laurier sur une stèle portant une épée et un casque ; au-dessous, l'étendard repose sur un lit de feuilles de chêne. La face postérieure du monument porte, au centre, la silhouette d'un cheval cabré se profilant sur un fond aurolé du soleil de la victoire ; à ses pieds, l'aigle impérial allemand git les ailes brisées (curieusement, il n'a pas été détruit par les occupants pendant la période 1940 – 1944). A droite et à gauche du portique, un large banc orné de trophées, lances, selles, éperons, mors et étriers encadre deux bas-reliefs : l'un rappelle le rôle des cavaliers dans les tranchées, dans les automitrailleuses, dans l'aviation et dans les chars (la représentation sur un monument aux morts d'une colonne de chars, Schneider vraisemblablement, montant à l'assaut d'une colline semble tout à fait exceptionnelle) ; l'autre, représentant une charge de Spahis, rappelle la collaboration de l'Armée d'Afrique. Enfin, au revers du banc, deux autres bas-reliefs remémorent les services rendus par le corps des vétérinaires pendant la guerre.

Placé trop en bordure de l'axe principal entre Saumur et Saint-Hilaire successivement dénommé « rue de la Corderie », « avenue de Saint-Florent » puis « avenue maréchal Foch » par le conseil municipal du 25 avril 1929, au lendemain du décès du maréchal (NB : Ferdinand Foch, artilleur, avait effectué un stage d'officier élève à l'Ecole de cavalerie en 1875-186 et habitait alors la rue des Bouchers, devenue rue de Chanzy), le monument fut déplacé au début des années 1970, d'environ 100 mètres ; la nouvelle perspective lui donnant davantage de majesté et imposant plus de recueillement.

Contrairement à ce qui s'entend dire ici ou là, notre monument, comme l'indique l'inscription de son fronton, « CAVALIERS A NOS MORTS » n'est pas dédié à nos chevaux...ou pas exclusivement. En revanche le château de Saumur conserve une plaque de marbre portant l'inscription étonnante et hautement justifiée à Saumur :

AUX 1 140 000 CHEVAUX  
DE L'ARMEE FRANCAISE  
MORTS PENDANT LA GUERRE MONDIALE

1914 - 1918

Le musée du cheval reconnaissant

Juillet 1923

LCL Gaël

à suivre

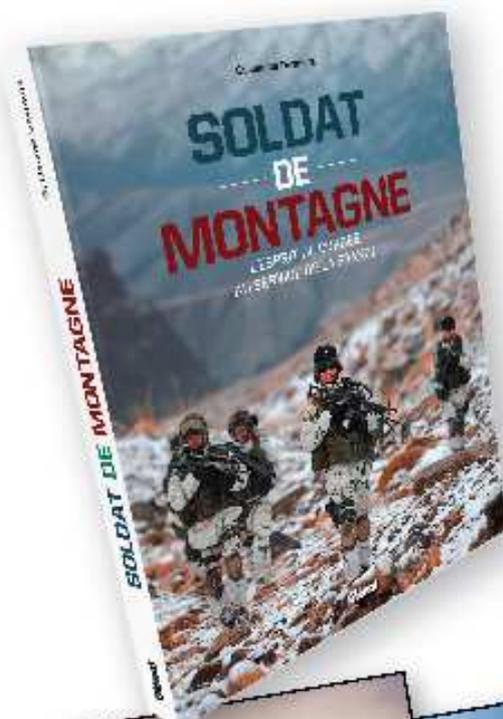


**L'arbre de Noël des enfants de l'ensemble du personnel civil et militaire des EMS et des organismes militaires stationnés à Saumur aura lieu le mercredi 20 décembre 2017.**

En voici le programme :

- ◆ 13h30 - 13h50 : accueil des enfants et familles au cinéma Le Grand-Palace
- ◆ 14h00 - 15h35 : Séance de cinéma
- ◆ 15h45 -16h00 : Déplacement vers le mess et arrivée du Père Noël
- ◆ 16h00 - 17h30 : . photo des enfants,  
. distribution des cadeaux  
. goûter au mess.
- ◆ vers 17h30 : Fin de l'activité





## SOLDAT OU MONTAGNARD, MONTAGNARD OU SOLDAT ? LES DEUX MON CAPITAINE !

Le soldat de montagne, l'un des 6500 alpins de la 27<sup>e</sup> BIM (brigade d'infanterie de montagne), est un combattant très particulier. Entraîné en montagne, il possède des expertises uniques dans l'armée française qui sont des atouts en opérations extérieures.

Riches d'une histoire de 130 ans et installés dans les Alpes, de Chamonix à Saint-Christol, les soldats montagnards sont un cas d'école. Liés par l'idée forte d'un « esprit de cordée », ils prouvent qu'un milieu exigeant comme la montagne renforce leurs compétences de soldat. Leur résistance, leur efficacité, leurs performances sont reconnues et utilisées partout dans le monde, notamment dans les montagnes Afghanes hier et dans le désert malien aujourd'hui.

Ce livre est une immersion en compagnie de ces montagnards uniques au monde, de ces personnalités à la fois humbles et hors du commun. Richement illustré, l'ouvrage se place à hauteur d'hommes pour partager leurs expériences, comprendre leur passion et découvrir une facette de l'armée inconnue du plus grand nombre.



**SORTIE PRÉVUE :  
JANVIER 2018**

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

SOLDAT DE MONTAGNE - L'ESPRIT DE CORDÉE AU SERVICE DE LA FRANCE

federationsoldatdemontagne@gmail.com

En commandant mon exemplaire auprès de la Fédération des Soldats de Montagne avant le 31 décembre 2017, je bénéficie d'un tarif préférentiel de 25€ sur le prix de vente public de 35€.

### DEUX FORMULES SONT PROPOSÉES

**FORMULE 1 :** Je récupère mon(mes) exemplaire(s) auprès de l'unité la plus proche de chez moi ou dans laquelle je travaille. **Pas de frais de port.**

Je coche la case de l'unité où je veux le(s) récupérer :  7<sup>e</sup> BCA (Vercès),  13<sup>e</sup> BCA (Barby),  27<sup>e</sup> BCA (Cran-Gevrier),  
 4<sup>e</sup> RCH (Gap),  93<sup>e</sup> RAM (Vercès),  2<sup>e</sup> REG (St-Christol),  Hôtel des Troupes de Montagne (Grenoble),  
 EMHM (Chamonix Mont-Blanc),  7<sup>e</sup> RMAT (Lyon),  511<sup>e</sup> RT (Auxonne)

**FORMULE 2 :** Je reçois mon(mes) exemplaire(s) à mon adresse et j'ajoute 7€ de frais de port au montant du chèque.

Je déclare souscrire à l'achat de \_\_\_\_\_ exemplaire(s) au tarif préférentiel de 25€ jusqu'au 31 décembre 2017 (35€ après cette date) et verse \_\_\_\_\_ € par chèque à l'ordre de : Fédération des Soldats de Montagne.

Unité: \_\_\_\_\_ Cie./Assoc. : \_\_\_\_\_ Courriel: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_  
 Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_ Complément d'adresse (étage, appt.) : \_\_\_\_\_  
 Code Postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_ Pays: \_\_\_\_\_  
 Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Les modalités pour récupérer votre commande vous seront envoyées par courriel à réception de ce bulletin.

**COMPLÉTEZ ET RENVOYEZ CE COUPON ACCOMPAGNÉ D'UN CHÈQUE À L'ADRESSE SUIVANTE:  
Fédération des Soldats de Montagne - SOUSCRIPTION /EM 27<sup>e</sup> BIM - BP 08 - 38761 Vercès Cedex.**

14 au 17 décembre 2017

Dôme • Saumur

**EX  
PO**

Entrée libre

**ARTI  
FLO**

PEINTURES  
AQUARELLES  
SCULPTURES  
PHOTOGRAPHIES  
ARTS PLASTIQUES  
VIDÉO NUMÉRIQUE

Invité d'honneur :  
**Guillaume Baychelier**  
« Mythologies »

Vidéo numérique 7'7 min / 2017

- JOSIANE CANTIN SCULPTEUR
  - ARMELLE GORRY-HEMERY PEINTRE-PLASTICIENNE
  - SYLVIE MAROT-GIORGIUTTI PEINTRE-AQUARELLISTE
- INVITÉS :
- MARIE MACHA DEBRUYNE PEINTRE-AQUARELLISTE
  - GÉRARD CLISSON ARTISTE PLASTICIEN
  - VALÉRIE HERLIN SCULPTEUR
  - RUDYCRÉA PHOTOGRAPHE
  - LAURENT VERHEYDE SCULPTEUR-PLASTICIEN

Jeudi 14 : 14h - 19h | Vendredi 15 : 14h - 20h | Samedi 16 : 10h - 19h | Dimanche 17 : 11h - 18 h

Merci à nos partenaires



www.visite.ackerman.fr



SAUMUR  
VAL DE LOIRE  
AGGLOMERATION



28 Rue du Portef Louis,  
Saumur



9, Place de la République  
Saumur



46, rue du Port Foucauld  
Bagnères



26, rue du Portef Louis  
Saumur

Du 14 au 17/12 : EXPOSITION DU COLLECTIF ARTI-FLO AU THÉÂTRE DU DÔME



Venez nombreux découvrir l'exposition d'art contemporain la plus importante de l'année du collectif Arti-Flo ! Elle se tiendra du 14 au 17 décembre 2017 au Théâtre Le Dôme de Saumur. Il s'agit d'une exposition riche de 9 artistes, peintres, sculpteurs, photographes et plasticiens.

**Le collectif Arti-Flo accueille cette année six invités :**

- ♦ **Gérard Clisson** artiste plasticien installé à Thouars où il se consacre à la peinture et la sculpture, utilisant tour à tour des matériaux de récupération, des colles et sables afin d'obtenir un matériau industriel issu du bois. Il peint, casse et colle ce qu'il nomme ses écailles, en alignements rythmiques où couleurs et accumulations créent une vraie dynamique. Le visuel est étonnant et rafraîchissant.
- ♦ **Valérie Herlin** sculpteure sur tuffeau installée près de Chinon, découvre la sculpture en arrivant en val de Loire. Cette pierre douce et tendre lui inspire des formes rondes et féminines où son univers poétique va jusqu'à l'essence des choses. Elle utilise aussi du bois, déjà sculpté par la nature. Elle travaille ainsi la complémentarité, l'union, la communion avec l'autre ou avec la nature.
- ♦ **Rudycréa** artiste photographe demeurant à Saumur, est un passionné de patrimoine culturel français et européen. Il pratique plus particulièrement l'exploration urbaine (urbex), une activité consistant à visiter des lieux construits par l'homme, abandonnés, ou tout du moins cachés ou difficiles d'accès, pour mettre en lumière une dernière fois des lieux restés dans l'ombre durant des décennies. Sous l'oeil incisif de cet artiste, la réalité prend une autre dimension.
- ♦ **Laurent Verheyde** artiste sculpteur plasticien installé à Nueil-sur-Layon, sculpte, assemble, moule, forme ses créations sur pierre, en résine ou plâtre. Quand il parle de ses oeuvres, il dit « *L'intensité de leur vécu s'offre à mon regard et je les choisis, non pour décrypter leur contenu historique mais pour subjectiver leur charge affective.* » L'artiste vit littéralement ses oeuvres en se réinventant lui-même.
- ♦ **Marie-Macha Debruynne**, peintre, aquarelliste et « Fille de Loire » a déjà accompagnée le collectif et revient avec de nouvelles créations.

### **Invité d'honneur :**

**Guillaume Baychelier** vidéaste numérique installé dans la région parisienne, nous fait l'honneur de venir partager sa dernière création « Mythologies » à Saumur pour Arti-Flo. Il explore de nombreux médium et techniques (installation, vidéo, musique, photographie, dessin) pour interroger les rapports entre le présent et l'absent, le réel et le fantasme. Son travail cherche à rendre perceptible l'entre-deux, l'indéterminé, tout ce qui nous habite mais reste à la lisière du conscient.

Artiste en résidence au centre « Le Cube » dédié à la création numérique situé dans l'espace Grand Paris Seine qui est aujourd'hui l'un des plus réputés en Europe. C'est une première pour Saumur et Arti-Flo.

## Baby-sitters



Mr Hugues CADOT, Saumur : 0607605428 (uniquement le vendredi, samedi et vacances)

Mlle Marine CADOT, Saumur : 0607605428

Mlle Capucine PARIS, Saumur : 07 86 46 90 22

Mlle Sixtine MILLIER, Saumur : 06 62 48 40 15

Mlle Marina GELLIBERT, Doué la fontaine : 07 71 64 99 92

Mlle Léa SAINSON, Saumur : 02 41 50 66 60

M. Théodore LEROUX, St Lambert des Levées : 02 41 40 42 75

Mlle Philomène LEROUX, St Lambert des Levées : 02 41 40 42 75

Mlle Mélodie DUPONT, Varrains : 06 51 51 07 43

Mlle Juliette GUILLEMER, St Hilaire St Florent : 07 80 40 25 00

Mlle Jeanne MAURY LARIBIERE, Varrains : 02 41 52 24 35

Mlle Johanna PEUMERY, Saumur, tel des parents : 02 41 52 54 17

Mlle Anne-France de BARMON, Saumur : 06 51 65 00 90

Mlle Hélène de BARMON, Saumur : 02 41 52 83 34 ou 06 81 18 92 76

Mlle Maëlys MILLIER, Saumur : 06 99 95 64 76

Mlle Marie-Lorraine PERRY, Saumur : 07 83 67 31 96

Mlle Constance PERRY, Saumur : 07 85 53 05 98

M. Baudouin PERRY, Saumur : 06 66 94 64 55

Mlle Marie PERRET, Saumur : 07 50 90 77 99

Mlle Tiphaine GIOT, Saumur : 02 41 51 77 34

Mlle Domitille GIOT, Saumur : 02 41 51 77 34

Mlle Alix GIOT, Saumur : 02 41 51 77 34

Mlle Diane GIOT, Saumur : 02 41 51 77 34

M. ETORE Charles, St Lambert des Levées : 06 42 85 75 91 (tel du père) ou 07 81 72 02 32

Mlle Anne-Blandine de JACQUELIN-DULPHE, Saumur : 06 87 38 59 61

Mlle Maëlle RASSEMUSSE, St Hilaire St Florent : 06 13 17 23 17

Mlle Constance MARLIN, Saumur : 06 33 16 13 93

Mlle Céline COLOMBO, Villebernier : 06 76 08 47 94

Mlle Quitterie GALLAS, Saumur: 09 82 21 54 89 ou 07 82 07 38 29

Mlle Héloïse LOUIS, Saumur : 06 23 94 54 81 ou : 06 74 56 00 27. (père )

Mlle Blanche BODIN, Bagneux : 06 49 04 32 10

Mlle Constance DUPATY, Saumur : 02 41 59 91 86

Mlle Aliénor DUPATY, Saumur : 02 41 59 91 86